



Remorque TransPro™ 200

N° de modèle 04219—N° de série 400000000 et suivants

N° de modèle 04229—N° de série 400000000 et suivants

N° de modèle 04239—N° de série 400000000 et suivants

Instructions de montage

Sécurité

- La remorque TransPro 200 ne peut être utilisée qu'avec les Greensmaster autotractées. Tracter des produits incompatibles peut endommager la remorque et/ou blesser l'utilisateur. Vous trouverez une liste complète des machines compatibles sous [Machines compatibles \(page 9\)](#).
- Utilisez toujours un véhicule ayant la capacité de remorquage correcte. La remorque TransPro 200 et 2 tondeuses pour greens pèsent approximativement 522 kg. Vérifiez que la capacité de freinage et de roulement du véhicule tracteur est adéquate en consultant les recommandations du constructeur du véhicule.
- Vérifiez que la remorque est correctement accouplée au véhicule tracteur avant de charger ou décharger les tondeuses de greens afin d'éviter tout mouvement ou relevage inopiné du timon. Le timon de la remorque doit être parallèle au sol lorsqu'il est aligné sur l'attelage du véhicule tracteur.
- La remorque augmente le poids imposé au véhicule. Conduisez le véhicule avec prudence.
 - Ne le conduisez pas la machine sur la voie publique.
 - Ralentissez toujours le véhicule tracteur à l'approche d'un virage et pendant que vous tournez.
 - Ralentissez toujours le véhicule tracteur lorsque vous conduisez sur des terrains inconnus ou très accidentés.
 - Ralentissez toujours le véhicule tracteur avant de changer la direction de déplacement ou en préparation à l'arrêt.
 - Ralentissez toujours le véhicule tracteur avant de prendre un virage et lorsque vous conduisez sur une pente.
 - Ne changez pas soudainement de direction et ne prenez pas de virages serrés. Ne changez pas soudainement de direction sur un plan incliné, une rampe, un talus, une pente ou toute surface similaire.
- La vitesse de remorquage maximale est de 24 km/h. Adaptez toujours la vitesse du véhicule tracteur en fonction de l'état du sol (surfaces glissantes mouillées, sable ou gravier meuble) et/ou de la mauvaise visibilité (faible ou forte luminosité, brouillard, brume ou pluie).
- Soyez particulièrement prudent si le véhicule transporte une très lourde charge sur un plan incliné ou une pente. Dans la mesure du possible, conduisez toujours le véhicule dans le sens de la pente. Ne conduisez pas en travers d'une pente dans la mesure du possible. Cela pourrait provoquer le retournement du véhicule et causer des blessures graves ou mortelles.
- Avant de faire marche arrière, vérifiez que la voie est complètement libre derrière vous. Reculez lentement en surveillant étroitement le mouvement de la remorque.
- Procédez avec une extrême prudence et à vitesse réduite lorsque vous faites marche arrière avec la remorque et le véhicule tracteur.
- Méfiez-vous de la circulation près des routes et pour les traverser. Les piétons et les autres véhicules ont toujours la priorité.
- Si la remorque se met à vibrer de manière inhabituelle, arrêtez-immédiatement le véhicule. Coupez le moteur du véhicule tracteur. Réparez les dommages avant le remorquage.
- Avant l'entretien ou les réglages de la remorque :
 - Arrêtez le véhicule tracteur et serrez le frein de stationnement.
 - Coupez le moteur du véhicule tracteur et enlevez la clé.
- Lorsque la remorque est dételée du véhicule tracteur :
 - Rangez la machine sur une surface plane et horizontale.
 - Calez les roues pour empêcher la remorque de bouger.
- Maintenez toutes les fixations bien serrées. Reposez les pièces déposées au cours de l'entretien ou des réglages.



Autocollants de sécurité et d'instruction

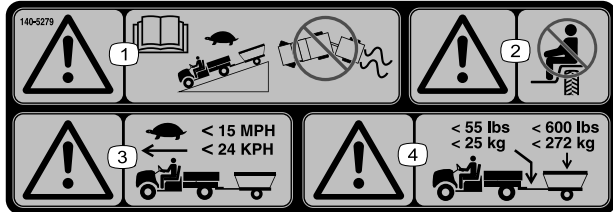


Des autocollants de sécurité et des instructions bien visibles par l'opérateur sont placés près de tous les endroits potentiellement dangereux. Remplacez tout autocollant endommagé ou manquant.

WARNING: Cancer and Reproductive Harm - www.P65Warnings.ca.gov.
For more information, please visit www.ttcoCAProp65.com

decal133-8061

133-8061



decal140-5279

140-5279

1. Attention – lisez le *Manuel de l'utilisateur* ; conduisez lentement dans les descentes quand vous tractez une remorque ; ne perdez pas le contrôle du véhicule et de la remorque.
2. Attention – ne transportez pas de passagers.
3. Attention – conduisez lentement quand vous tractez une remorque ; ne dépassez pas 24 km/h.
4. Attention – le poids maximum de la remorque est 272 kg et le poids maximum à la flèche est 25 kg.



decal140-5280

140-5280

1. Les pneus de la remorque doivent être gonflés à une pression de 0,35 bar.
2. Lisez le *manuel de l'utilisateur*.
3. Serrez les écrous de roues de la remorque à 108,5 N·m.



decal140-5281

140-5281

1. Attention – ne transportez pas de passagers sur la remorque.

Montage

Assemblage du kit de configuration approprié

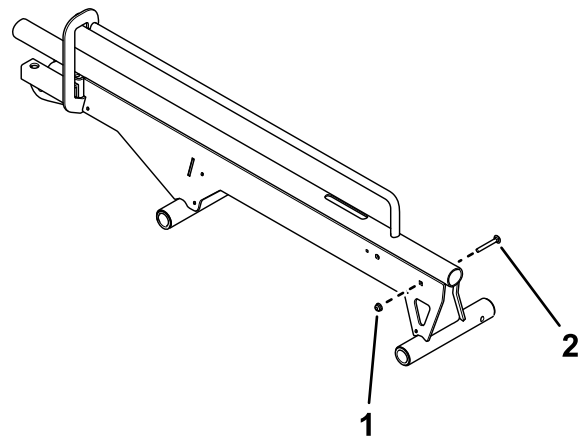
Vous pouvez installer l'un des kits suivants selon la configuration souhaitée :

- Kit de chargement sur glissières (modèle 04229) ; voir [Assemblage du kit de chargement sur glissières \(page 2\)](#)
- Kit de chargement sur roues (modèle 04219) ; voir [Assemblage du kit de chargement sur roues \(page 5\)](#)

Assemblage du kit de chargement sur glissières

Remarque: Procédez comme suit pour assembler les glissières gauche et droite. Les figures suivantes représentent le côté droit du kit de chargement sur glissières.

1. Installez des boulons de carrosserie et des écrous (1/4") sur la rampe ([Figure 1](#)).



g348132

Figure 1
Côté droit montré

1. Écrou à embase (1/4")
2. Boulon de carrosserie

2. Utilisez des goupilles et une vis à tête hexagonale pour fixer la butée de roue sur la glissière ([Figure 2](#)).

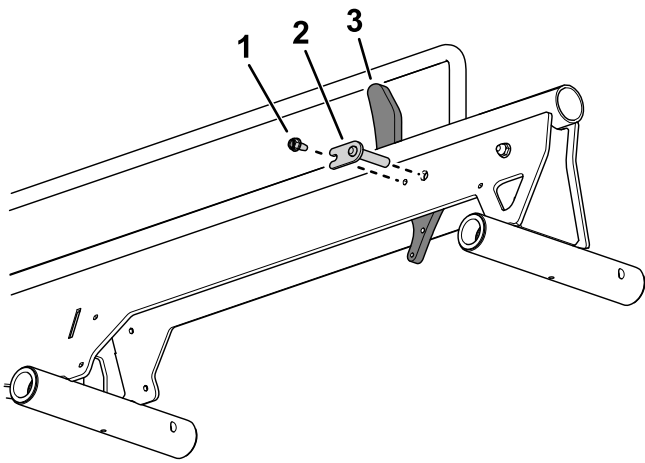


Figure 2

g340445

1. Vis à tête hexagonale
2. Goupille
3. Butée de roue

3. Utilisez un maillon de la chaîne pour installer la chaîne sur le tendeur de la chaîne (Figure 3).

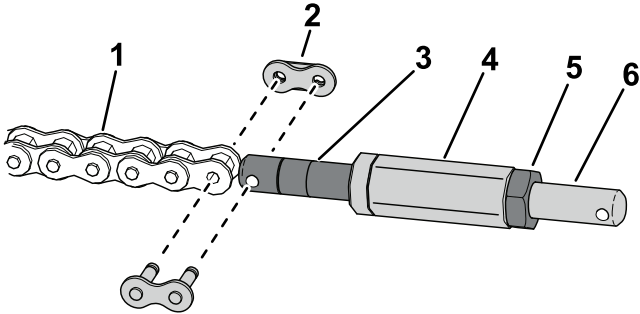


Figure 3

g348128

1. Chaîne
2. Maillon de chaîne
3. Tendeur de chaîne
4. Arbre hexagonal
5. Écrou de blocage
6. Tendeur de maillon

4. Installez l'arbre hexagonal sur le tendeur de la chaîne (Figure 3).
5. Fixez le tendeur de la chaîne sur l'arbre hexagonal avec un écrou de blocage (Figure 3).
6. Utilisez un maillon de la chaîne pour fixer le tendeur de maillon sur la butée de roue (Figure 4).

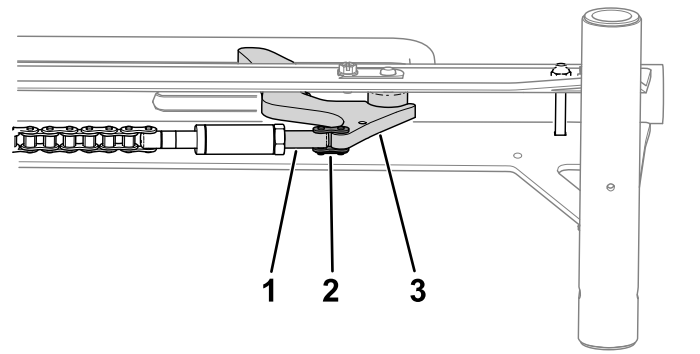


Figure 4

g341266

1. Tendeur de maillon
2. Maillon de chaîne
3. Butée de roue

7. Accrochez le ressort à la butée de roue et au boulon à l'intérieur de la glissière (Figure 5).

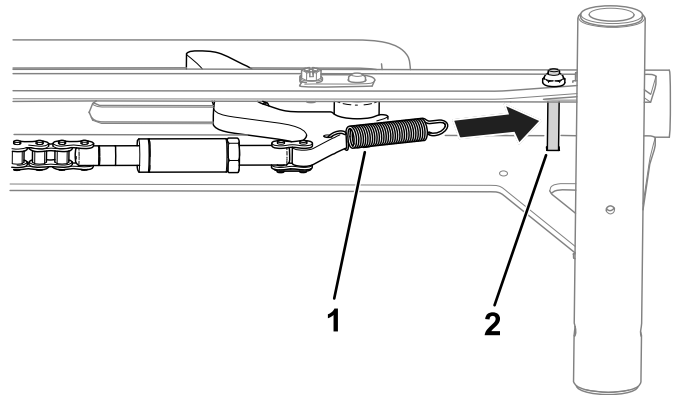


Figure 5

g341267

1. Ressort
2. Boulon

8. Fixez la rampe sur la glissière (Figure 6) à l'aide d'un écrou à embase (5/16"), de 2 rondelles et d'un boulon à épaulement.

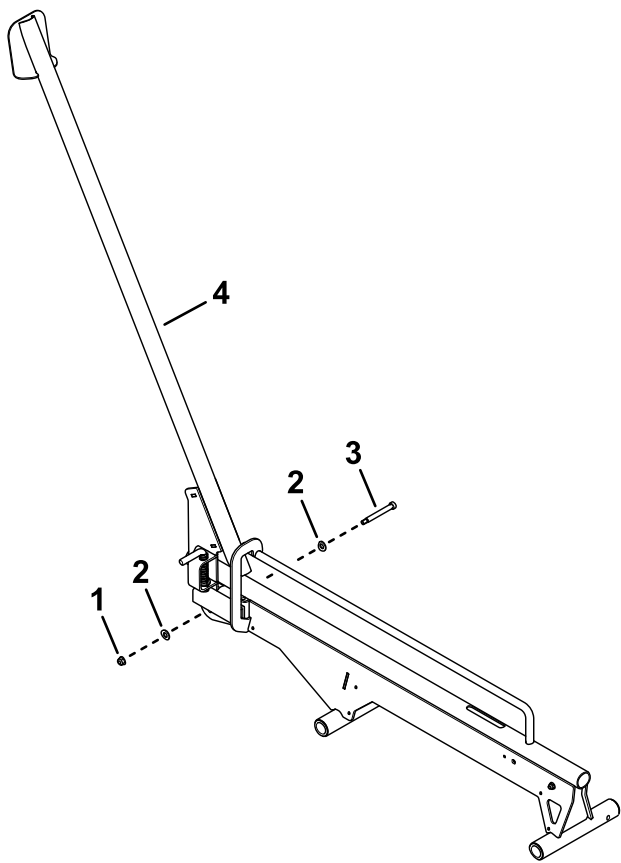


Figure 6

g340144

- | | |
|---------------------------|------------------------|
| 1. Écrou à embase (5/16") | 3. Boulon à épaulement |
| 2. Rondelles | 4. Glissière |

9. Utilisez un maillon de la chaîne pour connecter la chaîne sur la rampe (Figure 7).

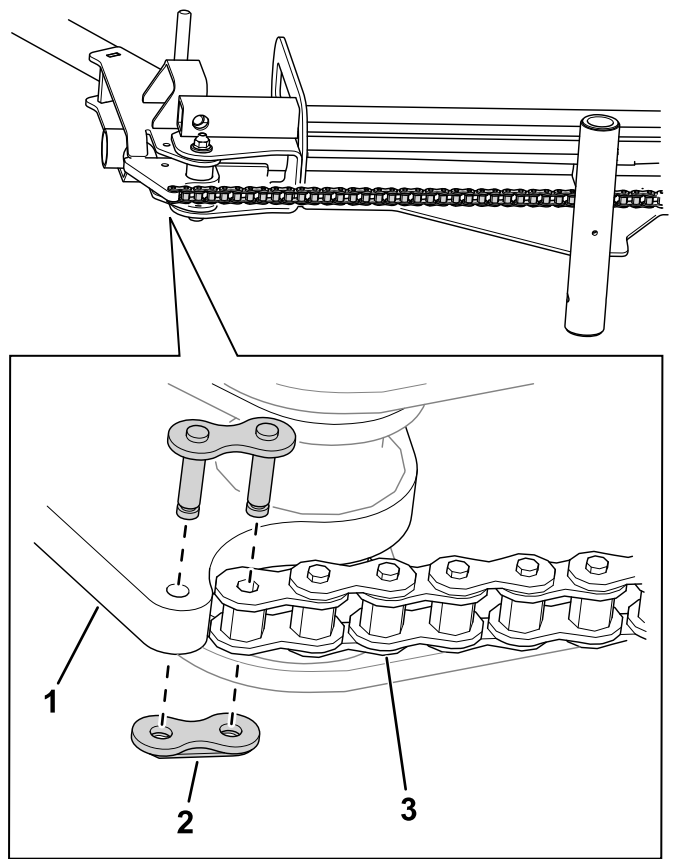


Figure 7

g348131

- | | |
|----------------------|-----------|
| 1. Rampe | 3. Chaîne |
| 2. Maillon de chaîne | |

10. Fixez les protège-chaînes sur les rampes à l'aide de 10 vis à tête hexagonale (Figure 8).

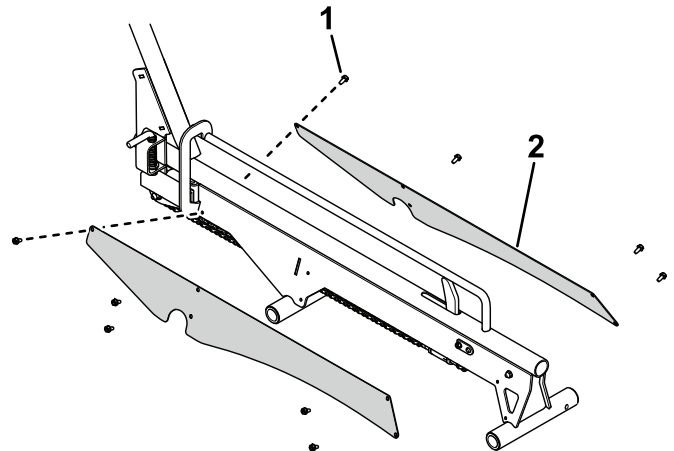


Figure 8

g342431

- | | |
|--------------------------|-------------------|
| 1. Vis à tête hexagonale | 2. Protège-chaîne |
|--------------------------|-------------------|

11. Vérifiez la longueur du jeu ; voir [Contrôle du jeu \(page 16\)](#).

Assemblage du kit de chargement sur roues

Remarque: Procédez comme suit pour assembler les rampes de roues gauche et droite. Les figures suivantes représentent le côté droit du kit de chargement sur roues.

1. Avec 4 vis Torx et 4 écrous (5/16"), fixez le support de la goupille de verrouillage sur la plaque de guidage de la rampe (Figure 9).

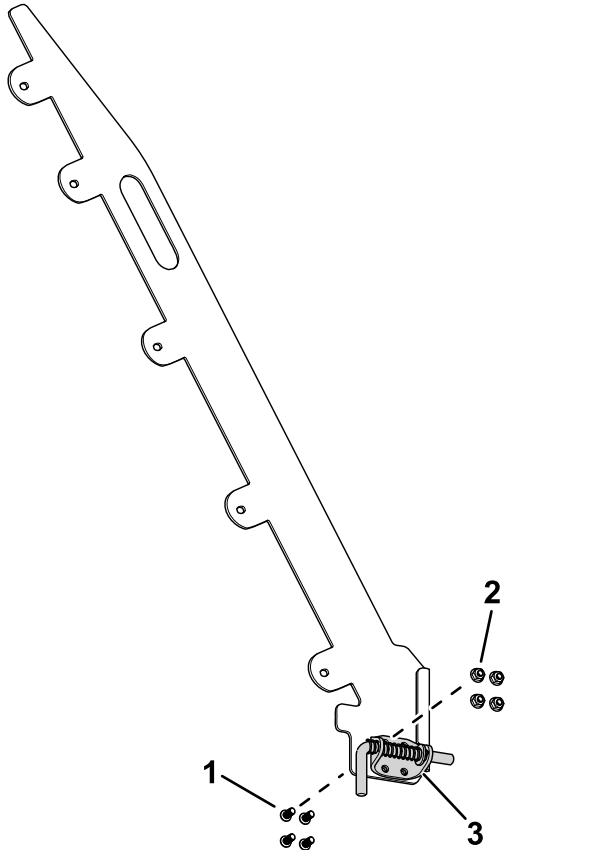


Figure 9

Côté droit montré

1. Vis Torx
2. Écrou (5/16")
3. Support de goupille de verrouillage

2. Fixez la plaque de guidage sur la rampe à l'aide de 10 boulons (5/16" x 3/4") et 10 écrous Nyloc (5/16") (Figure 10).

Les plaques de guidage doivent être installées en dirigeant les goupilles de verrouillage vers l'extérieur. Voir sur la Figure 30 de la section [Chargement de la remorque \(page 12\)](#), l'installation correcte des plaques de guidage.

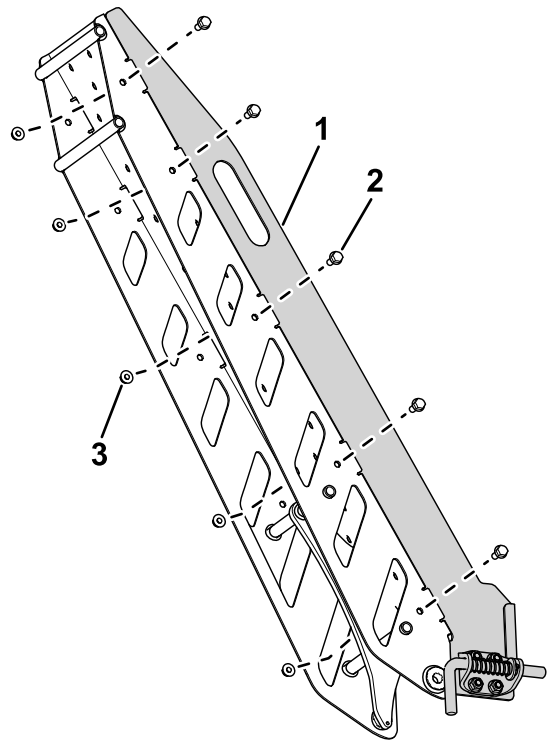


Figure 10

1. Plaque de guidage
2. Boulon (5/16" x 3/4")
3. Écrou Nyloc (5/16")

3. Fixez une butée sur la rampe avec un écrou (1/4") (Figure 11).

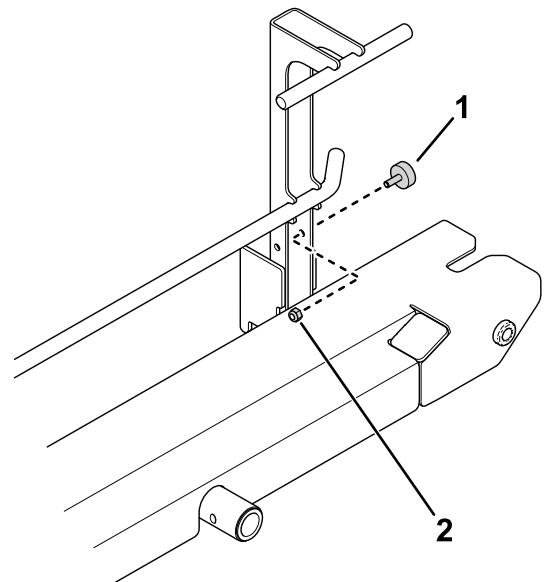


Figure 11

1. Butée
2. Écrou (1/4")

4. Utilisez des goupilles à arrêt et une vis à tête hexagonale pour fixer la butée de roue sur la rampe (Figure 12).

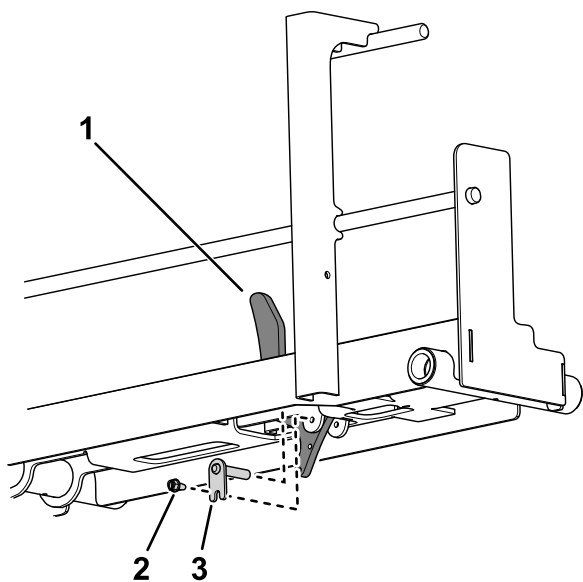


Figure 12

g340442

- | | |
|--------------------------|---------------------|
| 1. Butée de roue | 3. Goupille à arrêt |
| 2. Vis à tête hexagonale | |

5. Utilisez un maillon de la chaîne pour installer la chaîne sur le tendeur de la chaîne (Figure 13).

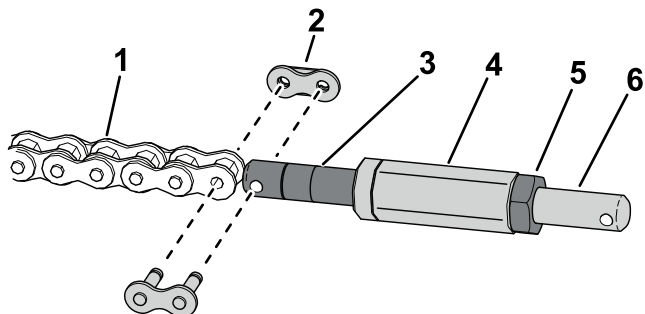


Figure 13

g348128

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| 1. Chaîne | 4. Arbre hexagonal |
| 2. Maillon de chaîne | 5. Écrou de blocage |
| 3. Tendeur de chaîne | 6. Tendeur de maillon |

6. Installez l'arbre hexagonal sur le tendeur de la chaîne (Figure 13).
7. Fixez le tendeur de la chaîne sur l'arbre hexagonal avec un écrou de blocage (Figure 13).
8. Utilisez un maillon de la chaîne pour fixer le tendeur de maillon sur la butée de roue (Figure 14).

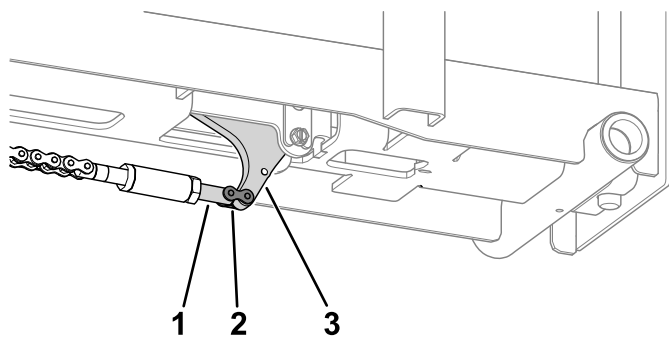


Figure 14

g341296

- | | |
|-----------------------|------------------|
| 1. Tendeur de maillon | 3. Butée de roue |
| 2. Maillon de chaîne | |

9. Accrochez le ressort à la butée de roue et au bas de la rampe (Figure 15).

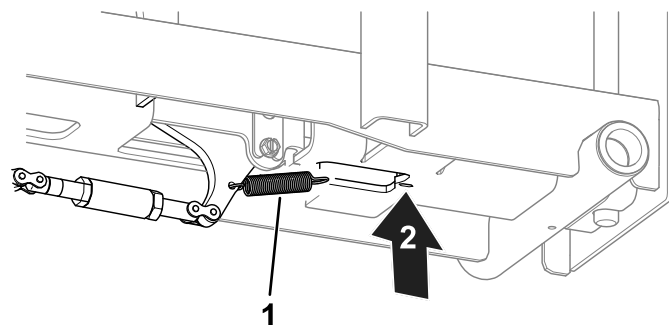


Figure 15

g341295

- | | |
|------------|-----------------------------|
| 1. Ressort | 2. Accrochez le ressort ici |
|------------|-----------------------------|

10. Utilisez un axe de pivot et une goupille fendue pour fixer la rampe sur la glissière (Figure 16).

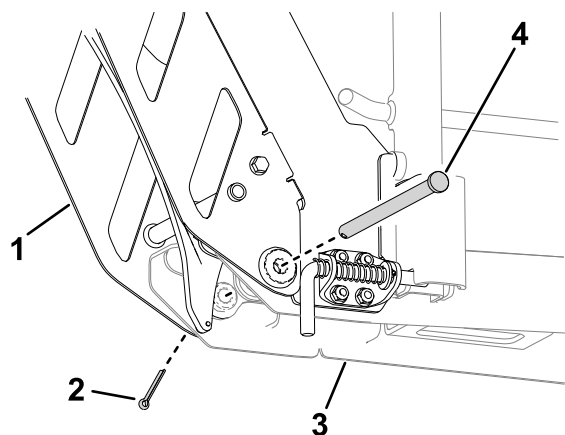


Figure 16

g349912

- | | |
|--------------------|-----------------|
| 1. Rampe | 3. Glissière |
| 2. Goupille fendue | 4. Axe de pivot |

11. Utilisez un maillon pour connecter chaque chaîne sur les rampes (Figure 17).

Assemblage de la remorque

Installation des tiges de support sur le cadre principal

1. Positionnez le support central sur le cadre principal, comme montré à la [Figure 18](#).

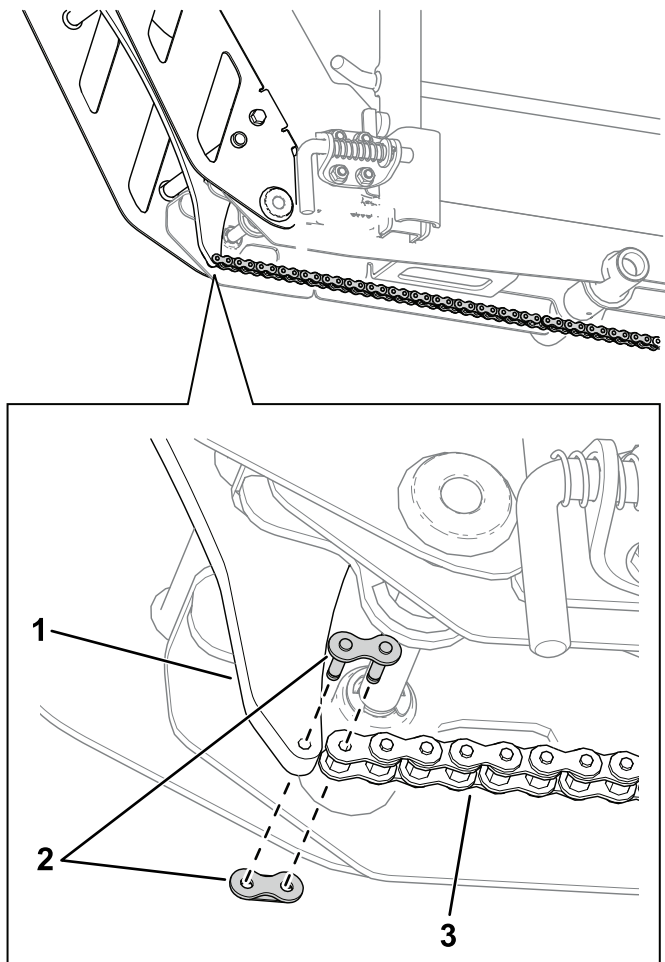


Figure 17

1. Rampe
2. Maillon de chaîne
3. Chaîne

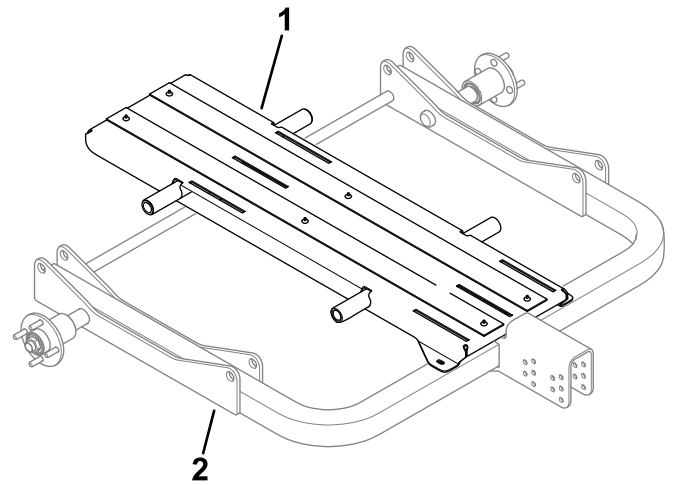


Figure 18

1. Support central
2. Cadre principal

2. Demandez à une autre personne de maintenir en place le kit roues ou le kit glissières et le support central tout en insérant les tiges de support dans les trous du kit, du support central et du cadre principal ([Figure 19](#)).

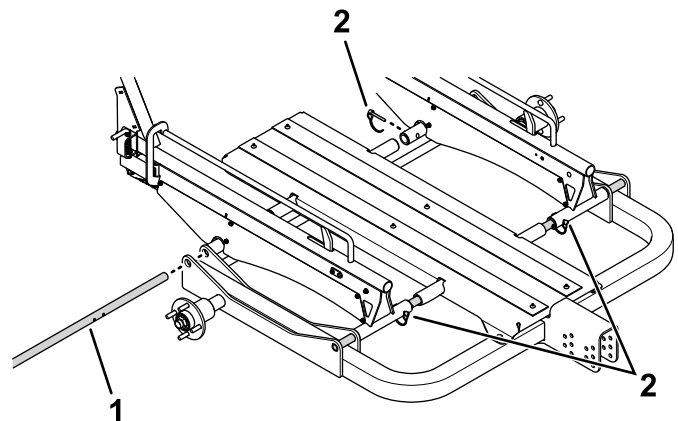


Figure 19

1. Tige de support
2. Goupilles

3. Insérez 4 goupilles dans les trous du kit roues ou du kit glissières correspondant à la largeur spécifique de la machine ; voir [Configuration de la largeur de remorque \(page 10\)](#).

Fixation du support central sur le cadre principal

Utilisez 2 vis ($\frac{3}{8}$ "), pour fixer le support central sur le cadre principal (Figure 20).

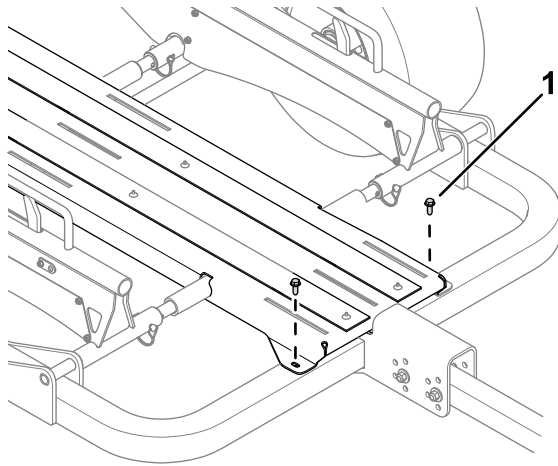


Figure 20

g339765

1. Vis ($\frac{3}{8}$ ")

Montage des roues

1. Montez une roue sur chaque moyeu d'essieu à l'aide de 4 écrous de roue (Figure 21).

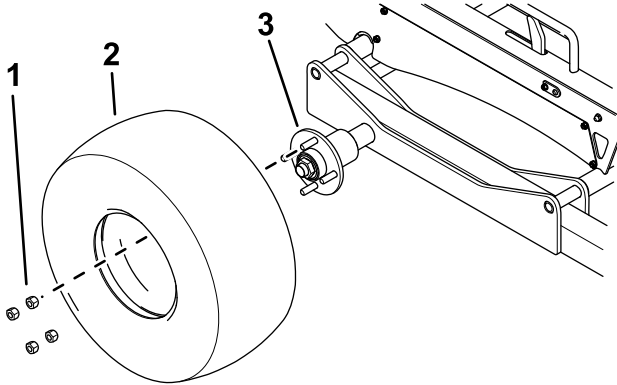


Figure 21

g338044

1. Écrou de roue
2. Roue
3. Arbre de roue

2. Serrez les écrous de roues au couple spécifié dans la section [Contrôle du couple de serrage des écrous de roues](#) (page 16).
3. Dégonflez les pneus à la pression spécifiée dans la section [Contrôle de la pression des pneus](#) (page 15).

Installation des supports de rouleau sur le support central

Avec 6 boulons de carrosserie et 6 écrous à embase ($\frac{5}{16}$ "), fixez les supports de rouleau sur le support central (Figure 22).

Vissez légèrement les fixations de telle sorte que le support de rouleau puisse coulisser d'avant en arrière sur le support central. Serrez les fixations pour fixer les supports de rouleau en place après avoir chargé la remorque ; voir [Chargement de la remorque](#) (page 12).

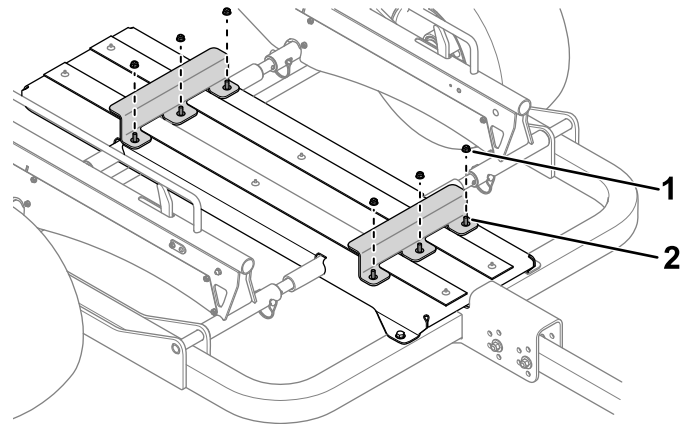


Figure 22

g339764

1. Écrou à embase ($\frac{5}{16}$ ")
2. Boulon de carrosserie

Installation du timon de la remorque sur le cadre principal

1. Fixez le timon de la remorque sur le cadre principal à l'aide de 2 boulons (7/16"), 4 rondelles et 2 contre-écrous (Figure 23).

Le timon de la remorque doit être parallèle au sol lorsque la remorque est attelée au véhicule tracteur. Vérifiez que le timon est bien parallèle au sol avant de serrer les fixations.

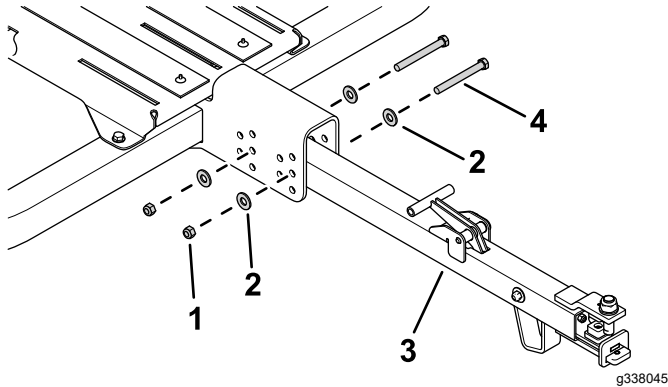


Figure 23

1. Contre-écrou
2. Rondelle
3. Timon de remorque
4. Boulon (7/16")

2. Serrez les fixations à 95 N·m.

Utilisation

Machines compatibles

Cette remorque est conçue pour être configurée pour les Greensmaster autotractées suivantes, sans nécessiter de kits supplémentaires :

Machine	Modèle
Greensmaster 1018	04820
Greensmaster 1021	04830
Greensmaster Flex 1018	04850
Greensmaster Flex 1021	04860
Greensmaster e1021	04831
Greensmaster eFlex 1021	04861

Cette remorque peut être configurée pour les Greensmaster autotractées suivantes avec un kit de configuration supplémentaire (vendu séparément) :

- Greensmaster Flex séries 18/21
- Greensmaster Flex séries 1800/2100 (y compris eFlex)
- Greensmaster séries 800/1000

Pour plus de renseignements, contactez votre distributeur Toro agréé.

Configuration de la largeur de remorque

Remarque: Les tondeuses de greens de plus de 53 cm de largeur (par ex. Greensmaster 1026) ne peuvent pas être chargées sur la remorque.

- Configuration de la remorque pour les tondeuses de greens de 46 cm : utilisez les goupilles pour fixer les pivots des glissières dans les trous intérieurs (Figure 24).

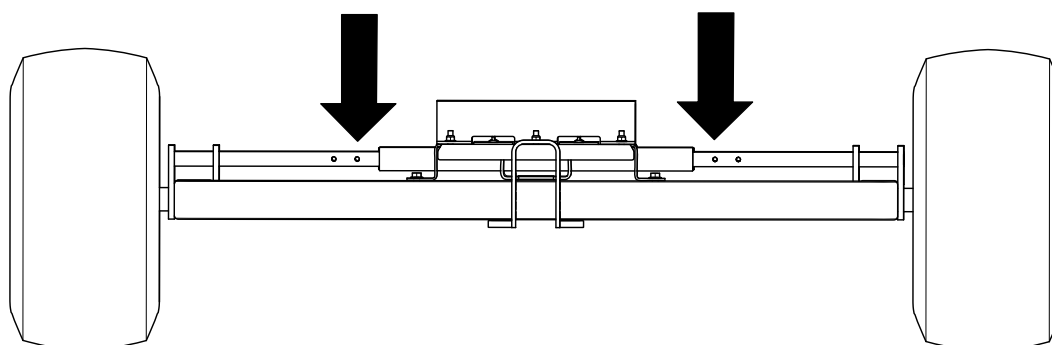
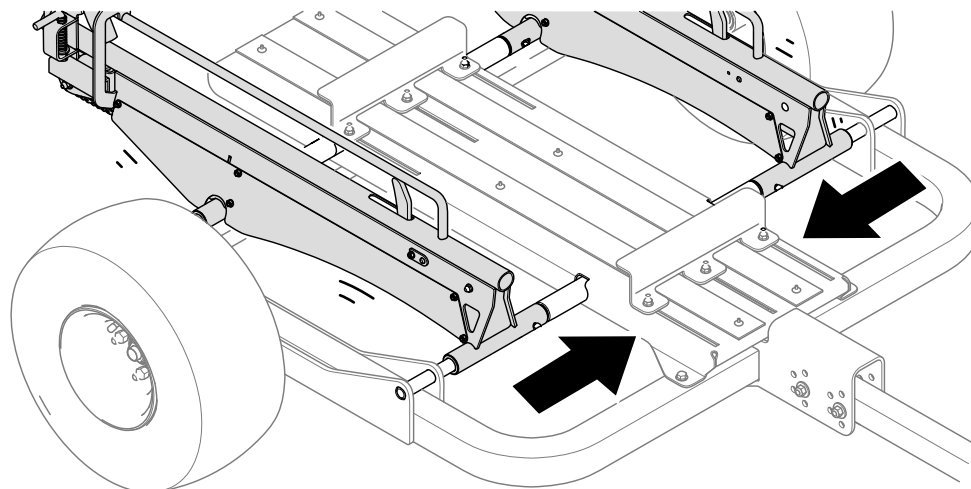


Figure 24

g341332

- Configuration de la remorque pour les tondeuses de greens de 53 cm : utilisez les goupilles pour fixer les pivots des glissières dans les trous extérieurs (Figure 25).

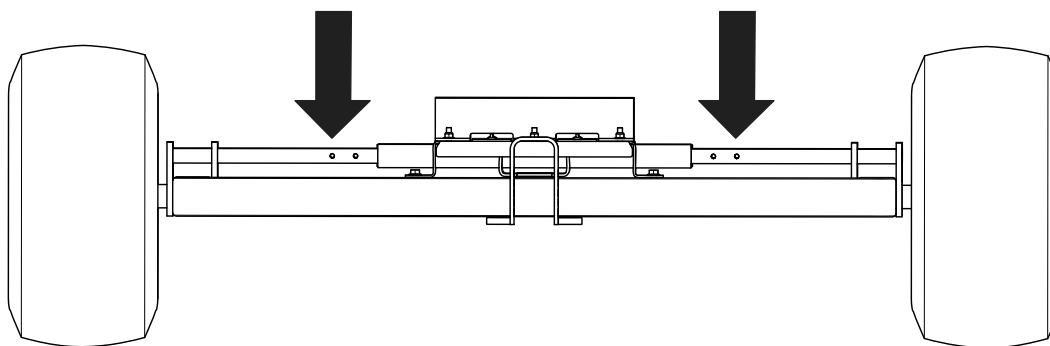
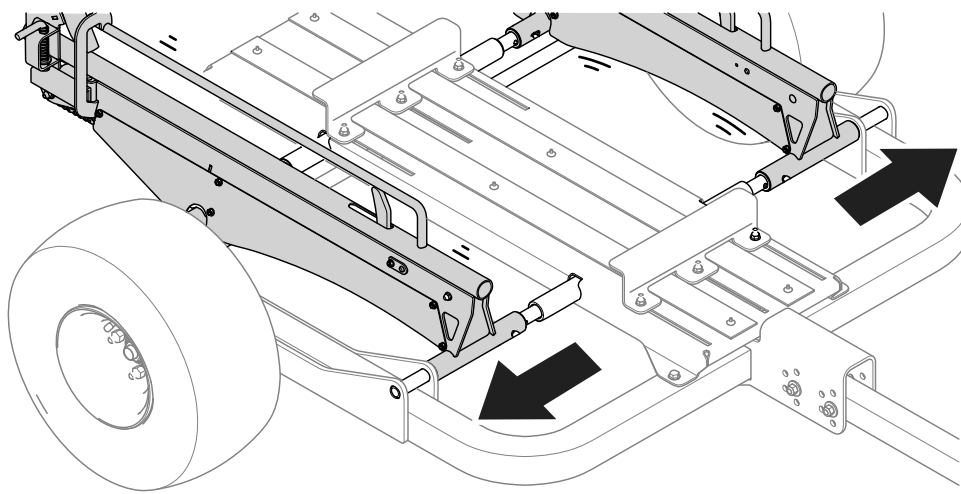


Figure 25

g341333

Attelage de la remorque au véhicule tracteur

1. Levez la poignée du timon (Figure 26).

Remarque: L'ensemble coulissant se rétracte quand vous levez la poignée.

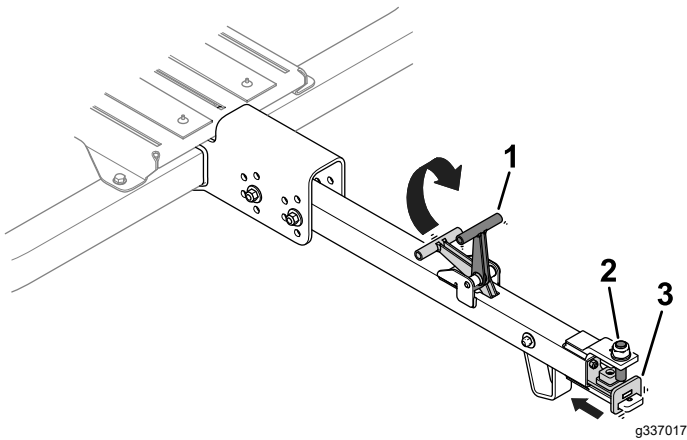


Figure 26

1. Poignée du timon
2. Goupille du timon
3. Ensemble coulissant

2. Alignez la goupille du timon sur l'attelage du véhicule tracteur (Figure 27).

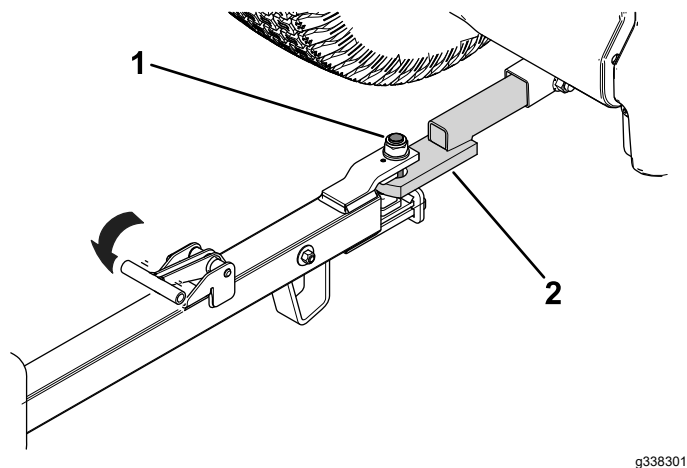


Figure 27

1. Goupille du timon
2. Attelage du véhicule tracteur

3. Relâchez la poignée du timon (Figure 27) pour fixer la remorque à l'attelage du véhicule tracteur.

Assurez-vous que l'ensemble coulissant est centré sous la goupille du timon.

Chargement de la remorque

Préparation au chargement de la remorque

1. Calez les roues de la remorque.
2. Tirez sur les goupilles de verrouillage de chaque côté de la remorque pour libérer les glissières ou les rampes, et les abaisser au sol (Figure 28).

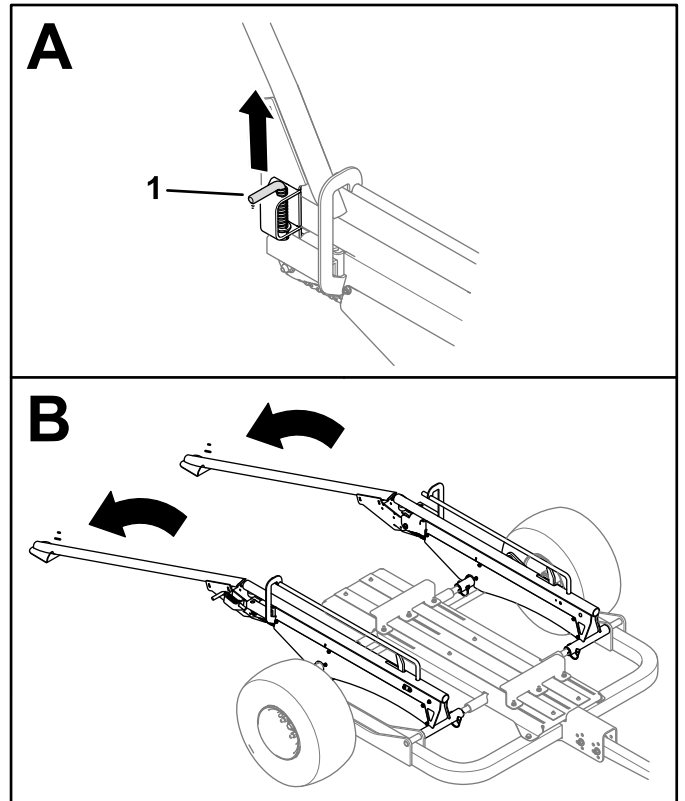


Figure 28

Kit glissières monté

1. Goupille de verrouillage (côté droit montré)

3. Déposez les bacs à herbe de la tondeuse de greens.

Remarque: Vous pouvez ranger les bacs à herbe dans le véhicule tracteur.

4. Voir les instructions spéciales pour les kits rampes ou glissières ci-après :

- **Kit glissières :** montez les galets des glissières sur les arbres hexagonaux (Figure 29).

Remarque: Les fentes d'enclenchement des galets des glissières sont face à l'extérieur sur toutes les Greensmaster autotractées.

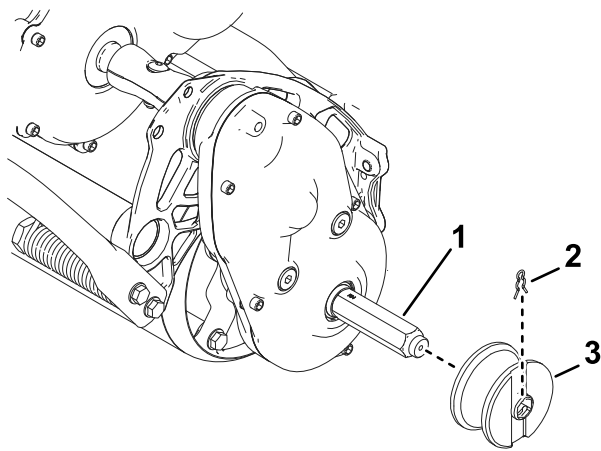


Figure 29

g261683

- | | |
|--------------------|-----------------------|
| 1. Arbre hexagonal | 3. Galet de glissière |
| 2. Clip | |

- **Kit roues** : montez les roues de transport sur les arbres hexagonaux ; voir le *Manuel de l'utilisateur* du groupe de déplacement.

Chargement de la machine sur la remorque

1. Utilisez les rampes ou glissières plates pour conduire la machine lentement sur la remorque jusqu'à ce que le rouleau avant s'engage dans le support de rouleau (Figure 30).

Remarque: La première fois que vous chargez la machine sur la remorque, les fixations du support du rouleau sont généralement desserrées ce qui permet au support de coulisser vers l'avant.

2. Coupez le moteur de la machine et serrez le frein de stationnement.
3. Si vous transportez 2 machines, répétez les opérations 1 et 2 pour la seconde machine. Vérifiez que le rouleau avant s'engage bien dans le support de rouleau.
4. Levez les rampes et engagez les goupilles de verrouillage (Figure 30).

- **Kit roues monté** : quand vous levez les rampes, les goupilles de verrouillage s'engagent automatiquement dans le support de verrouillage pour bloquer les rampes en position levée.
- **Kit glissières monté** : levez les goupilles de verrouillage, élevez les rampes et relâchez les goupilles pour maintenir les rampes en position levée.

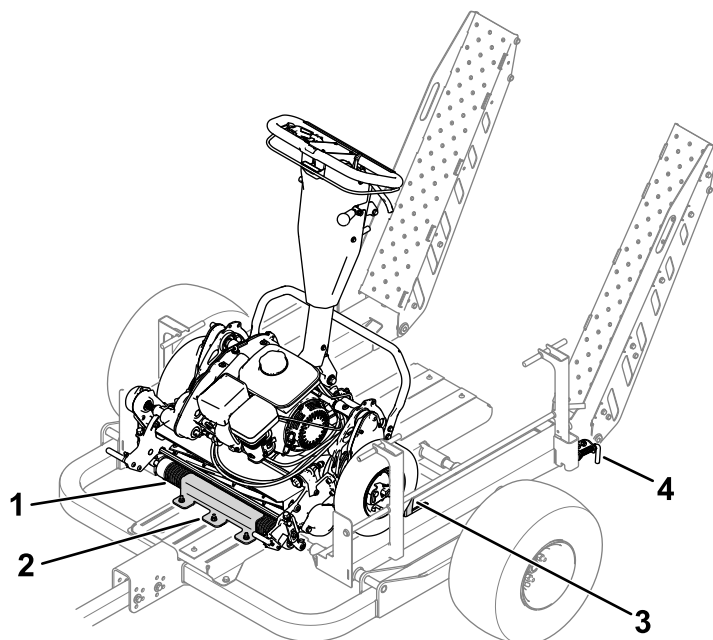


Figure 30

Kit roues monté

g338779

- | | |
|-----------------------|--|
| 1. Rouleau avant | 3. Butée de roue |
| 2. Support de rouleau | 4. Goupille de verrouillage (côté gauche montré) |

5. Si vous chargez la remorque pour la première fois, procédez comme suit pour sécuriser les machines en place :
 - A. Bloquez les rampes en position levée et reculez la machine arrière vers l'arrière de la remorque jusqu'à ce que les roues de transport ou les galets des glissières touchent la rampe.
 - B. Reculez le support de rouleau arrière (Figure 31) jusqu'à ce qu'il touche le rouleau avant de la machine arrière.

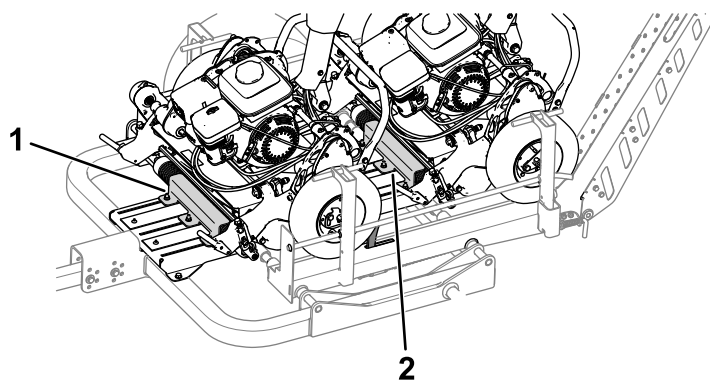


Figure 31

Roue gauche non représentée pour plus de clarté.

g342551

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| 1. Support de rouleau avant | 2. Support de rouleau arrière |
|-----------------------------|-------------------------------|

- C. Assurez-vous que le rouleau avant est complètement engagé sous le support de rouleau et serrez les écrous à embase qui fixent le support en place ; voir [Contrôle du couple de serrage des fixations du support de rouleau \(page 15\)](#).
- D. Reculez la machine avant jusqu'à ce que les roues de transport ou les galets des glissières touchent les butées de roues élevées.
- E. Reculez le support de rouleau avant ([Figure 31](#)) jusqu'à ce qu'il touche le rouleau avant de la machine avant.

Si vous chargez des machines différentes ou de configurations différentes (par ex. une machine équipée du kit entraînement de groomer), effectuez ces opérations pour garantir la fixation correcte de la machine sur la remorque.

Entretien

Programme d'entretien recommandé

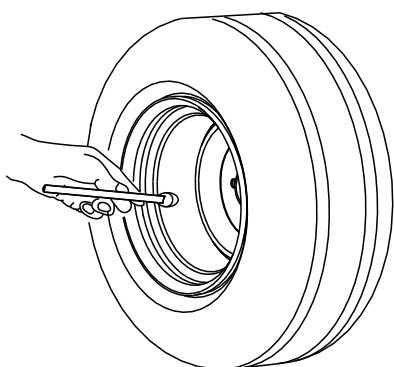
Périodicité d'entretien	Procédure d'entretien
Après les 10 premières heures de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none">• Contrôle du couple de serrage des écrous de roues.
À chaque utilisation ou une fois par jour	<ul style="list-style-type: none">• Contrôle de la pression des pneus.
Une fois par an	<ul style="list-style-type: none">• Contrôlez le jeu axial des roulements de roues.• Graissage des chaînes.• Contrôle du couple de serrage des fixations du support de roue.• Contrôlez le jeu (kit de chargement sur glissières seulement).

Contrôle de la pression des pneus

Périodicité des entretiens: À chaque utilisation ou une fois par jour

Spécifications de gonflage des pneus : 0,34 bar

Contrôlez la pression des pneus (Figure 32). Ajoutez ou retirez de l'air jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression spécifiée.



G001055

Figure 32

g001055

Si vous détectez un jeu excessif, contactez votre distributeur Toro agréé.

Graissage des chaînes

Périodicité des entretiens: Une fois par an

Appliquez de la graisse universelle sur chaque chaîne.

Contrôle du couple de serrage des fixations du support de roue

Périodicité des entretiens: Une fois par an

Serrez les fixations du support de roue (Figure 33) à 79 N·m.

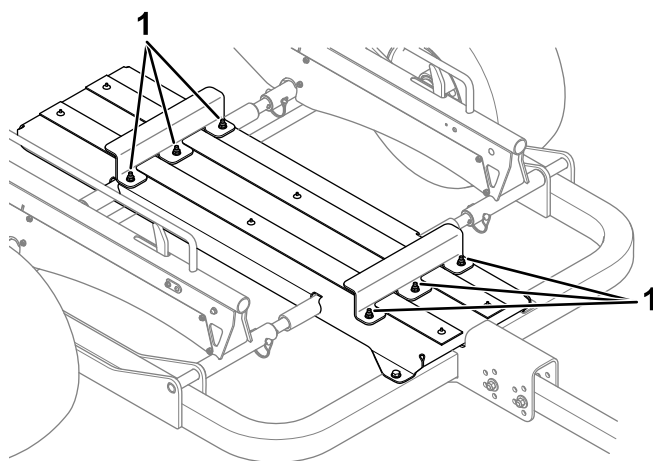


Figure 33

g337082

Contrôle du jeu des roulements de roues

Périodicité des entretiens: Une fois par an

1. Descendez les machines éventuellement chargées sur la remorque.
2. Soulevez la remorque au cric et placez des chandelles dessous.
3. Vérifiez chaque roue à la recherche d'un jeu excessif (jeu libre de l'ensemble roue et moyeu).

1. Fixations du support de roue

Contrôle du couple de serrage des écrous de roues

Périodicité des entretiens: Après les 10 premières heures de fonctionnement

Couple de serrage spécifié : 108 N·m

Vérifiez le couple de serrage des écrous de roues chaque fois que vous montez les roues et après les 10 premières heures d'utilisation.

Serrez les écrous des roues au couple spécifié, comme montré à la [Figure 34](#).

⚠ ATTENTION

Un mauvais couple de serrage peut entraîner la défaillance de la machine ou la perte d'une roue et provoquer des blessures graves.

Serrez les écrous des roues au couple spécifié.

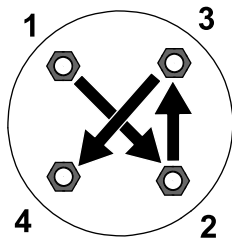


Figure 34

g274650

Contrôle du jeu Kit de chargement sur glissières

Périodicité des entretiens: Une fois par an

Bloquez les rampes en position levée et vérifiez le jeu entre la butée et le bas de la glissière.

Le jeu correct est de 2,5 mm, comme montré à la [Figure 35](#). Si le jeu s'avère différent, réglez le tendeur et le contre-écrou jusqu'à ce le jeu soit correct.

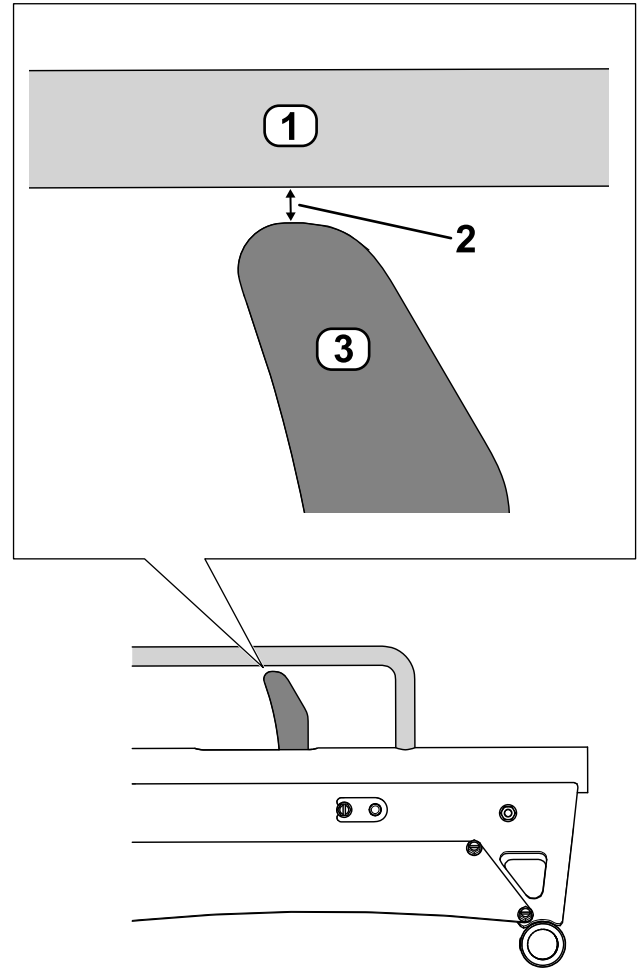


Figure 35

g348160

- 1. Glissière
- 2. Jeu de 2,5 mm
- 3. Butée

Remarques:

Déclaration de confidentialité EEE/R-U

Utilisation de vos données personnelles par Toro

La société The Toro Company (« Toro ») respecte votre vie privée. Lorsque vous achetez nos produits, nous pouvons recueillir certaines données personnelles vous concernant, soit directement soit par l'intermédiaire de votre société ou concessionnaire Toro local(e). Toro utilise ces données pour s'acquitter d'obligations contractuelles, par exemple pour enregistrer votre garantie, traiter une réclamation au titre de la garantie ou vous contacter dans l'éventualité d'un rappel de produit, mais aussi à des fins commerciales légitimes, par exemple pour mesurer la satisfaction des clients, améliorer nos produits ou vous transmettre des informations sur les produits susceptibles de vous intéresser. Toro pourra partager les données personnelles que vous lui aurez communiquées avec ses filiales, concessionnaires ou autres partenaires commerciaux dans le cadre de ces activités. Nous pourrions aussi être amenés à divulguer des données personnelles si la loi l'exige ou dans le cadre de la cession, de l'acquisition ou de la fusion d'une société. Nous ne vendrons jamais vos données personnelles à aucune autre société aux fins de marketing.

Conservation de vos données personnelles

Toro conservera vos données personnelles aussi longtemps que nécessaire pour répondre aux fins susmentionnées et conformément aux dispositions légales applicables. Pour plus de renseignements concernant les durées de conservation applicables, veuillez contacter legal@toro.com.

L'engagement de Toro en matière de sécurité

Vos données personnelles pourront être traitées aux États-Unis ou dans tout autre pays où la législation concernant la protection des données peut être moins rigoureuse que celle de votre propre pays de résidence. Chaque fois que nous transférerons vos données personnelles hors de votre pays de résidence, nous prendrons toutes les dispositions légales requises pour mettre en place toutes les garanties nécessaires visant à la protection et au traitement sécurisé de vos données.

Droits d'accès et de rectification

Vous pouvez être en droit de corriger ou de vérifier vos données personnelles, ou encore de vous opposer au traitement de vos données, ou d'en limiter la portée. Pour ce faire, veuillez nous contacter par courriel à legal@toro.com. Si vous avez la moindre inquiétude concernant la manière dont Toro a traité vos données personnelles, nous vous encourageons à nous en faire part directement. Veuillez noter que les résidents européens ont le droit de porter plainte auprès de leur Autorité de protection des données.



La garantie Toro

Garantie limitée de 2 ans ou 1 500 heures

Conditions et produits couverts

The Toro Company et sa filiale, Toro Warranty Company, en vertu de l'accord passé entre elles, certifient conjointement que votre produit professionnel Toro (« Produit ») ne présente aucun défaut de matériau ni vice de fabrication pendant une période de 2 ans ou 1 500 heures de service*, la première échéance prévalant. Cette garantie s'applique à tous les produits à l'exception des Aérateurs (veuillez-vous reporter aux déclarations de garantie séparées de ces produits). Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, nous nous engageons à réparer le Produit gratuitement, frais de diagnostic, pièces, main-d'œuvre et transport compris. La période de garantie commence à la date de réception du Produit par l'acheteur d'origine.
* Produit équipé d'un compteur horaire.

Comment faire intervenir la garantie

Il est de votre responsabilité de signaler le plus tôt possible à votre Distributeur de produits professionnels ou au Concessionnaire de produits professionnels agréé qui vous a vendu le Produit, toute condition couverte par la garantie. Pour obtenir l'adresse d'un Distributeur de produits professionnels ou d'un Concessionnaire agréé, ou pour tout renseignement concernant vos droits et responsabilités vis-à-vis de la garantie, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Toro Commercial Products Service Department
Toro Warranty Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420-1196, États-Unis
+1-952-888-8801 ou +1-800-952-2740
Courriel : commercial.warranty@toro.com

Responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire du produit, vous êtes responsable des entretiens et réglages mentionnés dans le *Manuel de l'utilisateur*. Les réparations du produit nécessaires parce que les entretiens et réglages exigés n'ont pas été effectués ne sont pas couvertes par cette garantie.

Ce que la garantie ne couvre pas

Les défaillances ou anomalies de fonctionnement survenant au cours de la période de garantie ne sont pas toutes dues à des défauts de matériaux ou des vices de fabrication. Cette garantie ne couvre pas :

- Les défaillances du produit dues à l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine ou au montage et à l'utilisation d'accessoires ajoutés ou modifiés d'une autre marque.
- Les défaillances du Produit dues au non respect du programme d'entretien et/ou des réglages recommandés.
- Les défaillances du Produit dues à une utilisation abusive, négligente ou dangereuse.
- Les pièces sujettes à l'usure pendant l'utilisation qui ne sont pas défectueuses. Par exemple, les pièces consommées ou usées durant le fonctionnement normal du Produit, notamment mais pas exclusivement : plaquettes et garnitures de freins, garnitures d'embrayage, lames, cylindres, galets et roulements (étanches ou graissables), contre-lames, bougies, roues pivotantes et roulements, pneus, filtres, courroies, et certains composants des pulvérisateurs, notamment membranes, buses, débitmètres et clapets antiretour.
- Les pannes causées par une influence extérieure comprennent, sans y être limités, les conditions atmosphériques, les pratiques de remisage, la contamination, l'utilisation de carburants, liquides de refroidissement, lubrifiants, additifs, engrais, eau ou produits chimiques non agréés.
- Les défaillances ou mauvaises performances causées par l'utilisation de carburants (essence, gazole ou biodiesel par exemple) non conformes à leurs normes industrielles respectives.
- Les bruits, vibrations, usure et détérioration normaux. L'usure normale comprend, mais pas exclusivement, les dommages des sièges dus à l'usure ou à l'abrasion, l'usure des surfaces peintes, les autocollants ou vitres rayés.

Pays autres que les États-Unis et le Canada

Pour les produits Toro exportés des États-Unis ou du Canada, demandez à votre distributeur (concessionnaire) Toro la police de garantie applicable dans votre pays, région ou état. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait des services de votre distributeur, ou si vous avez du mal à vous procurer des renseignements sur la garantie, contactez un centre de réparation Toro agréé.

Pièces

Les pièces à remplacer dans le cadre de l'entretien courant seront couvertes par la garantie jusqu'à la date du premier remplacement prévu. Les pièces remplacées au titre de cette garantie bénéficient de la durée de garantie du produit d'origine et deviennent la propriété de Toro. Toro se réserve le droit de prendre la décision finale concernant la réparation ou le remplacement de pièces ou ensembles existants. Toro se réserve le droit d'utiliser des pièces remises à neuf pour les réparations couvertes par la garantie.

Garantie de la batterie ion-lithium à décharge complète :

Les batteries ion-lithium à décharge complète disposent d'un nombre de kilowatt-heures spécifique à fournir au cours de leur vie. Les techniques d'utilisation, de recharge et d'entretien peuvent contribuer à augmenter ou réduire la vie totale des batteries. À mesure que les batteries de ce produit sont consommées, la proportion de travail utile qu'elles offrent entre chaque recharge diminue lentement jusqu'à leur épuisement complet. Le remplacement de batteries usées, suite à une consommation normale, est la responsabilité du propriétaire du produit. Remarque (batterie ion-lithium seulement) : voir la garantie de la batterie pour plus de renseignements.

Garantie à vie du vilebrequin (modèle ProStripe 02657 seulement)

Le modèle ProStripe, équipé en première monte d'un disque de friction et du débrayage de frein de lame avec protection de vilebrequin (ensemble débrayage de frein de lame [BBC] + disque de friction intégré) d'origine Toro, et utilisé par le premier acheteur en conformité avec les procédures d'utilisation et d'entretien recommandés, bénéficie d'une garantie à vie contre la flexion du vilebrequin. Les machines équipées de rondelles de friction, du débrayage du frein de lame (BBC) et autres équipements de ce type ne sont pas couvertes par la garantie à vie du vilebrequin.

Entretien aux frais du propriétaire

La mise au point du moteur, le graissage, le nettoyage et le polissage, le remplacement des filtres, du liquide de refroidissement et les entretiens recommandés font partie des services normaux requis par les produits Toro qui sont aux frais du propriétaire.

Conditions générales

La réparation par un distributeur ou un concessionnaire Toro agréé est le seul dédommagement auquel cette garantie donne droit.

The Toro Company et Toro Warranty Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages secondaires ou indirects liés à l'utilisation des produits Toro couverts par cette garantie, notamment quant aux coûts et dépenses encourus pour se procurer un équipement ou un service de substitution durant une période raisonnable pour cause de défaillance ou d'indisponibilité en attendant la réparation sous garantie. Il n'existe aucune autre garantie expresse, à part la garantie spéciale du système antipollution, le cas échéant. Toutes les garanties implicites relatives à la qualité marchande et à l'aptitude à l'emploi sont limitées à la durée de la garantie expresse.

L'exclusion de la garantie des dommages secondaires ou indirects, ou les restrictions concernant la durée de la garantie implicite, ne sont pas autorisées dans certains états et peuvent donc ne pas s'appliquer dans votre cas. Cette garantie vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les états.

Note concernant la garantie du système antipollution

Le système antipollution de votre Produit peut être couvert par une garantie séparée répondant aux exigences de l'agence américaine de défense de l'environnement (EPA) et/ou de la direction californienne des ressources atmosphériques (CARB). Les limitations d'heures susmentionnées ne s'appliquent pas à la garantie du système antipollution. Reportez-vous à la Déclaration de garantie de conformité à la réglementation antipollution fournie avec votre produit ou figurant dans la documentation du constructeur du moteur.

Proposition 65 de Californie – Information concernant cet avertissement

En quoi consiste cet avertissement ?

Certains produits commercialisés présentent une étiquette d'avertissement semblable à ce qui suit :



AVERTISSEMENT : Cancer et troubles de la reproduction –
www.p65Warnings.ca.gov.

Qu'est-ce que la Proposition 65 ?

La Proposition 65 s'applique à toute société exerçant son activité en Californie, qui vend des produits en Californie ou qui fabrique des produits susceptibles d'être vendus ou importés en Californie. Elle stipule que le Gouverneur de Californie doit tenir et publier une liste des substances chimiques connues comme causant des cancers, malformations congénitales et/ou autres troubles de la reproduction. Cette liste, qui est mise à jour chaque année, comprend des centaines de substances chimiques présentes dans de nombreux objets du quotidien. La Proposition 65 a pour objet d'informer le public quant à l'exposition à ces substances chimiques.

La Proposition 65 n'interdit pas la vente de produits contenant ces substances chimiques, mais impose la présence d'avertissements sur tout produit concerné, sur son emballage ou sur la documentation fournie avec le produit. D'autre part, un avertissement de la Proposition 65 ne signifie pas qu'un produit est en infraction avec les normes ou exigences de sécurité du produit. D'ailleurs, le gouvernement californien a clairement indiqué qu'un avertissement de la Proposition 65 « n'est pas une décision réglementaire quant au caractère « sûr » ou « dangereux » d'un produit ». Bon nombre de ces substances chimiques sont utilisées dans des produits du quotidien depuis des années, sans aucun effet nocif documenté. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur <https://oag.ca.gov/prop65/faqs-view-all>.

Un avertissement de la Proposition 65 signifie qu'une société a soit (1) évalué l'exposition et conclu qu'elle dépassait le « niveau ne posant aucun risque significatif » ; soit (2) choisi d'émettre un avertissement simplement sur la base de sa compréhension quant à la présence d'une substance chimique de la liste, sans tenter d'en évaluer l'exposition.

Cette loi s'applique-t-elle partout ?

Les avertissements de la Proposition 65 sont exigés uniquement en vertu de la loi californienne. Ces avertissements sont présents dans tout l'état de Californie, dans des environnements très variés, notamment mais pas uniquement les restaurants, magasins d'alimentations, hôtels, écoles et hôpitaux, et sur un vaste éventail de produits. En outre, certains détaillants en ligne et par correspondance fournissent des avertissements de la Proposition 65 sur leurs sites internet ou dans leurs catalogues.

Comment les avertissements de Californie se comparent-ils aux limites fédérales ?

Les normes de la Proposition 65 sont souvent plus strictes que les normes fédérales et internationales. Diverses substances exigent un avertissement de la Proposition 65 à des niveaux bien inférieurs aux limites d'intervention fédérales. Par exemple, la norme de la Proposition 65 en matière d'avertissements pour le plomb se situe à 0,5 µg/jour, soit bien moins que les normes fédérales et internationales.

Pourquoi l'avertissement ne figure-t-il pas sur tous les produits semblables ?

- Pour les produits commercialisés en Californie, l'étiquetage Proposition 65 est exigé, tandis qu'il ne l'est pas sur des produits similaires commercialisés ailleurs.
- Il se peut qu'une société impliquée dans un procès lié à la Proposition 65 et parvenant à un accord soit obligée d'utiliser les avertissements de la Proposition 65 pour ses produits, tandis que d'autres sociétés fabriquant des produits semblables peuvent ne pas être soumises à cette obligation.
- L'application de la Proposition 65 n'est pas uniforme.
- Certaines sociétés peuvent choisir de ne pas indiquer d'avertissements car elles considèrent qu'elles n'y sont pas obligées au titre de la Proposition 65 ; l'absence d'avertissements sur un produit ne signifie pas que le produit ne contient pas de substances de la liste à des niveaux semblables.

Pourquoi cet avertissement apparaît-il sur les produits Toro ?

Toro a choisi de fournir aux consommateurs le plus d'information possible afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées quant aux produits qu'ils achètent et utilisent. Toro fournit des avertissements dans certains cas d'après ses connaissances quant à la présence de l'une ou plusieurs des substances chimiques de la liste, sans en évaluer le niveau d'exposition, car des exigences de limites ne sont pas fournies pour tous les produits chimiques de la liste. Bien que l'exposition avec les produits Toro puisse être négligeable ou parfaitement dans les limites « sans aucun risque significatif », par mesure de précaution, Toro a décidé de fournir les avertissements de la Proposition 65. De plus, en l'absence de ces avertissements, la société Toro pourrait être poursuivie en justice par l'État de Californie ou par des particuliers cherchant à faire appliquer la Proposition 65, et donc assujettie à d'importantes pénalités.